

Bénéficier d'une prise en charge en proximité, par une équipe de soins primaires pluriprofessionnelle (a minima 1 psychologue et 1 travailleur social) pour les patients ayant une situation complexe avec une ou plusieurs conduites addictives



Porteur du projet :

ARS Bourgogne-Franche-Comté

Partenaires :

FEMASCO, Fédération addiction, l'ANPAA, 12 microstructures et la coordination nationale des microstructures médicales addictions



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ





Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) : 537,63 K€

> Fonds d'intervention régional (FIR) : 198,83 K€



Patients présentant une situation complexe avec une ou plusieurs conduites addictives, soit 710 personnes



Publié au Recueil des Actes Administratifs le 09/10/2019 et modifié le 26/11/2021



Financement complémentaire : forfait multi-acteurs annuel par patient

